

Facture n° 611500454967

du 04 Août 2023 (document à conserver au minimum 5 ans)



Votre Service Client

Pour tous conseils, informations, réclamations :

Par téléphone : lundi au vendredi 9h - 20h

et samedi 9h - 17h

0 970 820 320

Prix d'un appel local depuis un poste fixe

Par mail : serviceclient@fr.eni.com

Par courrier :

ENI SERVICE CLIENTS
TSA 30207
35507 VITRE CEDEX

MADAME SAMANTHA KITOKO
APPARTEMENT 23 ETAGE 2
BATIMENT C
11 RUE DU GENERAL LECLERC
77170 BRIE COMTE ROBERT

Votre N° de dépannage 24H/24, 7J/7

0 972 67 50 77

Appel non surtaxé

Votre contrat

Numéro de client : 7658P22189121

Offre : Astucio Eco

Offre à prix de marché

Puissance souscrite : 6 kVA

Option tarifaire :

Base

Echéance de votre contrat : le 20 Janvier 2024

Tarifs disponibles sur le site : eni.com/fr

Votre adresse de consommation

BATIMENT C

11 RUE DU GENERAL LECLERC

77170 BRIE COMTE ROBERT

N° de point de relève et de mesure (PRM):

221 267 726 244 99

Votre facture d'électricité du 04 Août 2023

Montant à prélever	55,66 €
	Ce montant sera prélevé le 19 Août 2023
	(sous réserve du bon encaissement des règlements déjà effectués)
Abonnement à l'électricité	22,11 €
Consommation d'électricité	23,88 €
Taxes et Contributions (hors TVA)	3,45 €
Montant total HT	49,44 €
TVA 5.5%	1,40 €
TVA 20.0%	4,82 €
Montant TTC de la facture	55,66 €

- Prochain relevé de votre compteur planifié vers le 3 Octobre 2023
- Prochaine facture sur relève réelle vers le 3 Octobre 2023
- Votre consommation annuelle est estimée à : 1473 kWh / an

* Voir détail ci-après

Vous avez choisi le paiement par prélèvement

611500454967

Nous vous remercions de votre confiance.

En cas de rejet de prélèvement, merci de joindre ce talon à votre règlement à :

ENI SERVICE ENCAISSEMENT
TSA 71328
13205 MARSEILLE CEDEX 01

Contact Service Encaissement : **0 970 820 320**
(Uniquement pour le paiement de votre facture -)

Le prélèvement sera effectué à la date du 19/08/2023 sur le compte suivant : **CRLYFRPP / FR753000200752000002079XXXX**

MME SAMANTHA KITOKO
19 Août 2023

7658P22189121
55,66 €

Le détail de votre facture électricité eni

	Durée de la période (jours)	Prix unitaire (€/mois hors taxes)	Montant dû (€ hors taxes)			
Abonnement - soumis à la TVA à 5.5%						
du 04/06/2023 au 31/07/2023	58	11,01	20,99			
du 01/08/2023 au 03/08/2023	3	11,40	1,12			
Consommation (Relevée par le gestionnaire de réseau) - soumise à la TVA à 20%						
Votre consommation du 04/06/2023 au 03/08/2023 en kWh en € hors taxes						
Compteur n° 81187545008690	Index de départ	Index de fin	Dépendance	Consommation en kWh	Prix unitaire (€/kWh hors taxes)	Montant (€ hors taxes)
Base						
Réelle du 04/06/2023 au 03/08/2023	7755	7993	238	238	0,10032	23,88 €
Taxes et Contributions						3,45 € HT
Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA) - soumise à la TVA à 5.5%						3,21 € HT
Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA) du 04/06/2023 au 03/08/2023						3,21 € HT
Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE) - soumise à la TVA à 20%						0,24 € HT
du 04/06/2023 au 03/08/2023	Consommation (kWh)	Prix Unitaire (€/kWh hors taxes)	Montant dû (€ hors taxes)			
	238	0,001	0,24			
Montant HT						49,44 € HT
Dont acheminement 24,06€						

Le détail de votre facture électricité eni (suite)

À ce jour, toutes vos consommations ont été facturées (réelles ou estimées).

Votre historique de consommation

Votre facture a été établie en tenant compte de l'évolution tarifaire du 01/08/2023.

Période	Durée	Consommation en kWh	
du 04/07/2023 au 03/08/2023 Base	1	90	Consommation réelle
du 04/06/2023 au 03/07/2023 Base	1	148	Consommation réelle
du 04/05/2023 au 03/06/2023 Base	1	121	Consommation réelle
du 04/04/2023 au 03/05/2023 Base	1	126	Consommation réelle
du 04/03/2023 au 03/04/2023 Base	1	119	Consommation réelle
du 04/02/2023 au 03/03/2023 Base	1	116	Consommation réelle
du 04/01/2023 au 03/02/2023 Base	1	142	Consommation réelle
du 04/12/2022 au 03/01/2023 Base	1	115	Consommation réelle
du 04/11/2022 au 03/12/2022 Base	1	121	Consommation réelle
du 04/10/2022 au 03/11/2022 Base	1	119	Consommation réelle
du 04/09/2022 au 03/10/2022 Base	1	128	Consommation réelle
du 04/08/2022 au 03/09/2022 Base	1	128	Consommation réelle

Origine de l'électricité

81,41 % nucléaire, 11,94 % renouvelables (dont 4,87 % hydraulique, 4,12 % éolien), 1,68 % charbon, 4,31 % gaz, 0,66 % fioul et 0,00 % autres.

Vous avez la possibilité d'opter pour un règlement :

- par carte bancaire sur Internet à l'adresse suivante <https://espace-client.fr.eni.com/> ou par téléphone auprès de notre service encaissement au **0 970 820 320** () 24h/24 et 7jours/7.
- par chèque, à l'ordre de Eni gas & power France S.A. à adresser à **ENI SERVICE ENCAISSEMENT, TSA 71328, 13205 MARSEILLE CEDEX 01**. Merci d'indiquer au dos du chèque vos nom et prénom, votre référence client commençant par 7658P et le n° de la présente facture (en haut sur la page 1).
- par espèce en mandat cash ou mandat compte en vous rendant à votre bureau de poste. Merci de veiller à indiquer vos nom et prénom, votre référence client, le n° de la facture, ainsi que les références suivantes: **FR45 2004 1000 0157 5084 5Z02 007** et BIC : **PSSTFRPPPAR**

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : Energie-Info, le service d'information des pouvoirs publics, N° Vert : 0800 112 212 (appel gratuit depuis une ligne fixe) ou www.energie-info.fr

Le Service Client est à l'écoute de toute réclamation formulée par le Client. En cas d'absence de réponse dans un délai de 30 jours ou de réponse insatisfaisante de la part du Service Client, vous avez la possibilité de faire appel au service Consommateurs d'Eni par courrier et à l'adresse suivante : Eni Service Consommateurs TSA 60220 - 35507 VITRE CEDEX.

Si votre réclamation écrite auprès d'Eni n'a pas permis de régler le différend dans un délai de deux mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie: Le médiateur national de l'énergie est un médiateur public indépendant, institué par la loi 2006-1537 du 7 décembre 2006. Il peut être saisi gratuitement par internet sur la plate-forme SOLLEN (www.sollen.fr), accessible sur le site www.energie-mediateur.fr, ou par courrier, sans affranchir : Le médiateur national de l'énergie - Libre réponse n°59252 - 75443 PARIS Cedex 09



Et si vous deveniez client gaz et électricité ?

Passez vos **deux énergies chez Eni !**

Devenez client
Électricité et Gaz

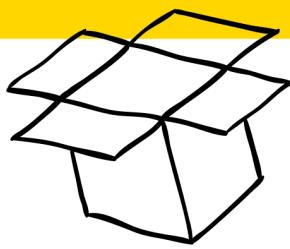


Changez en 5 minutes
en appelant le

01 70 96 03 04

(appel gratuit depuis un poste fixe)

Offres soumises à conditions – celles-ci vous seront présentées lors de votre appel.



Déménagez en toute sérénité avec Eni

Vous déménagez prochainement ? Pensez à nous prévenir.
Nos experts vous accompagnent pas à pas !

Par téléphone :

appelez votre
service client au

0 970 820 320

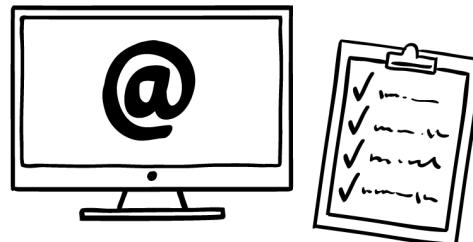
Service gratuit
+ prix appel

Simple et rapide, profitez d'un interlocuteur dédié pour vous accompagner dans le choix d'une offre de gaz, électricité et services la plus adaptée à vos nouveaux besoins. Le contrat de votre nouveau logement sera traité en moins de 24h.

Gérez facilement votre contrat sur votre espace client

Connectez-vous sur espace-client.fr.eni.com
et découvrez les services proposés :

- Consultation de vos factures
- Suivi de vos consommations
- Modification de vos coordonnées
- Paiement en ligne par CB
- Saisie de votre auto-relevé si vous êtes en facturation bimestrielle
- Choix du prélèvement automatique



Bénéficiez d'une aide pour vos projets de rénovation



Vous avez pour projet de rénover votre logement ?

Eni vous accompagne et vous propose de financer vos travaux avec la Prim'Eni. En 2017, les clients ayant participé au programme Prim'Eni, ont bénéficié en moyenne* de :

- 275€ pour le remplacement leur ancienne chaudière par une chaudière à condensation
- 513€ pour l'isolation des combles perdus
- 1 300€ pour l'isolation des murs par l'extérieur

Pour en savoir plus et connaître le montant dont vous pouvez bénéficier pour votre projet : rendez-vous dès maintenant sur <http://prime-renovation.fr.eni.com>

*Moyenne calculée à partir des remboursements effectués par Eni en 2017.

Ensemble, développons l'éco-attitude !

Les 5 gestes faciles au quotidien :

- 1 Je baisse la température d'1°C.
- 2 Je privilégie une température de 19°C dans les pièces à vivre et 16°C dans les chambres.
- 3 En cas d'absence prolongée en hiver, je vérifie que mon installation est protégée contre le gel avant de couper mon chauffage.
- 4 Je prends une douche plutôt qu'un bain, pour consommer moins d'eau chaude.
- 5 Je pose un couvercle sur les casseroles et j'éteins le feu un peu avant la fin de la cuisson.



Source : ADEME